

# COMPTE RENDU REUNION

## du 27 novembre 2018

\*\*\*\*\*

**Présents** : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), D. Vialade (DV), C. Pellefigue (CP), JP. Rouillon (JPR)  
P Pécapéra (PP)

**Absents excusés** : Patrice Cano (PC), procuration à TP

**Secrétaire de séance** : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

### Ordre du jour :

- Validation CR du 25/9/18
- Délibérations
  - indemnités maire-adjoints
  - loyer logement - tarifs 2019 salle des fêtes
  - Sivos
  - Stis
- Projet d'investissements 2019
- Présentation rapport Siaep
- Questions diverses

Mme le Maire précise que le point « projets d'investissements » est reporté à une séance ultérieure. Elle ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour.

- **VALIDATION DU CR du 25/09/18**

Pas de remarques

**CR validé à l'unanimité**

- **DELIBERATIONS**

- Indemnités maire et adjoints

Mme le Maire précise que la délibération a été prise l'an passé mais comme dans l'intitulé l'année 2017 est mentionnée, elle craint un rejet de la Drfip pour le paiement des indemnités 2018.

Le montant des indemnités n'est pas modifié. Il s'agit simplement de reprendre la délibération sans mentionner l'année.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la délibération.*

- Loyer logement communal

Comme chaque année, le loyer est révisé en fonction de l'indice de révision des loyers sur la base du 2eme trimestre 2018, soit +1,25 %.

DV étant concerné, ne prend pas part au vote.

*Le Conseil Municipal valide la délibération.*

- Tarifs 2019 salle des fêtes

Mme le Maire présente les comptes 2018 de la salle des fêtes.

Dépenses, principalement les fluides et les contrats de maintenance pour 1462,96€

recettes : 970€, (louée 4 fois) soit un résultat de -492,96€

Suite à la redevance incitative, l'abonnement des containers est facturé à la commune. Sur la salle des fêtes, il y a 2 bacs d'OM soit 164€. Il est proposé de rendre l'ancien container à VAE pour limiter un peu la dépenses. TP propose de ne pas augmenter les tarifs pour cette année. SV suit la proposition.

*Le Conseil Municipal valide le maintien des tarifs et valide la délibération.*

- SIVOS

Mme le Maire informe le Conseil que le Sivos est dissout puisque la compétence école a été transférée à la CCAM. L'actif de 7646,19€ est donc réparti entre les ex-communes adhérentes.

La commune percevra 611,70€. Une dette de 15€ est notée et date de 2015. La Dgfip de Vic n'a pu récupérer cette somme et doit être passée en non valeur (annulation).

Sv demande si cette somme sera versée sur le budget 2018 ou 2019. A vérifier auprès du trésorier.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la délibération.*

- STIS

Tout comme le Sivos et pour les mêmes raisons, le STIS (syndicat des transports) a été également dissout.

Répartition et reversement du solde créditeur de 40436,98€ aux ex-communes membres, soit 196,61€ pour la commune.

Même question se pose quant à l'année budgétaire.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la délibération.*

- **RAPPORT SIAEP**

Comme chaque année, le SIAEP nous a transmis le rapport moral et financier 2017.

Mme le Maire le présente au Conseil.

- **QUESTIONS DIVERSES**

L'exercice du Plan Communal de Sauvegarde réalisé avec l'aide de Mr Boissière a été un réel enrichissement.

Les mises en situation de diverses « catastrophes » nous ont permis d'appréhender les différentes actions à mettre en place autant envers la population que vers les autorités.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 19h50